

INTERPELLATION DES PARLEMENTAIRES CONCERNANT LA JUSTICE DES MINEURS

LE LUNDI 17 MARS 2025
17H-18H45

À LA MAISON DE L'AVOCAT
9 RUE LAMARTINE À
CLERMONT-FERRAND



Discussion sur la proposition de loi Attal «visant à restaurer l'autorité de la justice à l'égard des mineur.es délinquant.es et de leurs parents», les acteurs de la justice des mineurs (éducateur.rice.s, avocat.e.s, magistrat.e.s) invitent les parlementaires à expliquer leur positionnement face à ce projet de loi.

Nous invitons l'ensemble des professionnel.les de la justice, de l'éducation et de la protection de l'enfance ainsi que les citoyen.ne.s attachés aux droits des enfants à nous rejoindre pour en débattre.